

ABONNEMENT

SAUMUR :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et au droit de modifier le rédac. on
es annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 DÉCEMBRE

La Manifestation Baudin

Un Manifeste

Dans la soirée de samedi, la pro-
clamation suivante a été affichée à
Paris :

Citoyens,

Le Deux-Décembre est un Souvenir ;
Le Deux-Décembre est une Leçon ;
Le Deux-Décembre ne saurait être un
Tremplin.

Les parlementaires affolés, traînant le
long des boulevards le deuil de leurs spécu-
lations, vont déposer sur la tombe de Bau-
din leurs couronnes et leur bilan.

Depuis dix ans qu'ils détiennent le pou-
voir, c'est la première fois qu'ils songent à
honorer le héros mort pour la liberté.

Républicains et patriotes, ennemis de
toute dictature, nous vénérons la grande
mémoire de l'homme pour qui nos amis de
la Chambre ont réclamé les honneurs du
Panthéon.

Mais nous ne saurions nous associer à la
manifestation électorale qu'ont organisée
des députés et des conseillers municipaux
aux abois.

L'ombre insultée de Baudin s'indignera
de leur hommage intéressé.

Par pudeur pour la République, par res-
pect pour nous-mêmes, nous ne suivrons
pas au cimetière Montmartre le cortège offi-
ciel que les Cadettistes ont recruté.

Citoyens,

Le gouvernement cherche une journée ;
sous prétexte de sauver la République, il
veut déceimbriser Paris.

Vous résisterez à toute provocation.
Si des désordres se produisent dans la
rue, il faut que le gouvernement en ait
toute la responsabilité.

Citoyens,

Honorez Baudin, mort pour la Républi-
que !

Mais le peuple de Paris n'a pas besoin de

prendre rang dans une procession gouver-
nementale, pour prouver que la capitale de
la France est restée la Ville de la Liberté et
de la Révolution.

Vive la France ! Vive la République !

La Ligue d'action républicaine,
La Fédération révisionniste républicaine,
Les Comités républicains révisionnistes
de la Seine.

La journée d'hier

LE DÉFILÉ

Malgré l'éloquence des appels, la popula-
tion paraît répondre d'une façon peu en-
thousiaste à l'invitation qui lui a été adres-
sée par les démocrates gouvernementaux.

A tous les coins de rue s'étale le manifeste
de protestation boulangiste et, si l'on prête
l'oreille aux bruits répandus, il pourrait se
faire que la manifestation se termine d'une
façon moins pacifique qu'on ne l'a fait en-
trevoir jusqu'ici. Grâce aux cordons de trou-
pes qui enserrant la place de l'Hôtel de Ville,
ce vaste espace, tenu à l'abri de l'invasion du
public, est seulement réservé, jusqu'au dé-
part du cortège, aux conseillers municipaux,
aux membres du Parlement et aux délégués
des municipalités parisiennes.

A tout seigneur tout honneur, et, comme
il s'agit d'une démonstration à tapage, le
Conseil municipal tient nécessairement la
tête de la colonne.

Les députés les suivent, mais, eux aussi,
montrent un empressement assez relatif à
glorifier Baudin. Tout compte fait, MM.
Anatole de La Forge et Clémenceau com-
pris, tant députés que sénateurs, il y a tout
au plus cent cinquante honorables qui sui-
vent la couronne acquise par subscrip-
tion.

A L'HÔTEL DE VILLE

Sur notre route, nous rencontrons succes-
sivement des groupes de manifestants, la
boutonnière ornée d'immortelles rouges, et
les brigades centrales qui commencent à in-
terrompre la circulation des voitures et des
piétons.

La place de l'Hôtel de Ville est fermée à

l'aide de barrières en bois, gardées par des
gardiens de la paix.

Dans la salle des Prévôts, se trouvent
réunis, dès midi et demi, la plupart des dé-
putés et des conseillers municipaux qui doi-
vent prendre part à la manifestation.

Tous portent leurs insignes ; les conseil-
lers municipaux ont des écharpes bleues et
rouges.

M. Anatole de La Forge est très entouré.
Les cours sont pleines d'agents.

De tous côtés on ne voit que soldats et
agents.

Les couronnes affluent de toutes parts,
portant des inscriptions en l'honneur de
Baudin ; plusieurs députés arrivent portant
eux-mêmes des couronnes envoyées par les
différentes villes de leur département.

La garde républicaine fait la haie. M.
Caubet dirige le service d'ordre. Beaucoup
de personnes prétendent qu'il y aura du
bruit : c'est ce que nous verrons.

La foule paraît plutôt curieuse cependant
que disposée à faire du bruit.

De nombreux drapeaux rouges sont enfer-
més dans leur gaine.

Il paraît que près du cimetière beaucoup
d'anarchistes sont massés, prêts à faire du
bruit.

Vers une heure, une certaine agitation
se produit, le cortège commence à se for-
mer, mais M. Darlot manque d'exactitude,
car il est une heure dix et personne ne
bouge.

Le parti ouvrier est en très grand nom-
bre.

Les portes s'ouvrent à une heure un quart,
le défilé commence sans incident.

La marche est assez imposante.

Il n'y a pas de cris.

EN ROUTE

Le départ ressemble plus à une fête qu'à
une manifestation.

Aux fenêtres de l'Opéra-Comique se trou-
vent les acteurs, les actrices, les figurants
et les figurantes.

Boulevard de Sébastopol il y a beaucoup
de monde, mais la foule est houleuse.

On entend de nombreux coups de sifflet,

mais à peine perçoit-on quelques cris de :

- Vive Boulanger !
— A bas Boulanger !
— Vive la République !
auxquels répondent plus bruyants ceux de :
— Vive la Commune !

Comme pour toutes les manifestations, il
y a beaucoup d'échelles chargées d'un pu-
blic silencieux.

Naturellement, toutes les boutiques sont
fermées. Jusqu'à présent, le calme est com-
plet.

Beaucoup de curieux se contentent de
rire et de plaisanter.

Au coin de la rue de la Cossonnerie, un
individu, le regard fixe, l'air convaincu,
tient respectueusement son chapeau à la
main.

Quelques applaudissements se font en-
tendre. Un farceur imite le chant du coq.

Quelques individus sont groupés sous les
arbres.

Au coin de la rue de Turbigo une pre-
mière halte a lieu pour permettre aux por-
teurs de se reposer durant quelques mi-
nutes.

Le silence continue à être presque tout à
fait absolu.

Au square des Arts-et-Métiers, il y a
beaucoup de monde, mais la foule ne pro-
fère aucun cri.

Cependant, un peu plus loin, nous en-
tendons :

- A bas les voleurs !
— A bas Wilson !

Dans le cortège, on remarque de nom-
breuses bannières.

Nous pouvons affirmer, dès maintenant,
que la manifestation est une manifestation
manquée, ratée, ridicule.

Nous arrivons près de la gare de l'Est, la
cour est noire de curieux.

Nous pensons que les prisonniers du 2
Décembre s'ennuyaient moins que les ma-
nifestants suivant l'ombre de Baudin.

C'est sinistrement ennuyeux.

Un ouvrier voyant les journalistes s'écrie :
— Vivent les honnêtes gens ! Voilà qui nous
flatte singulièrement.

4 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'Héritage de l'Oncle Broc

Par PIERRE FORTERA

L'étude de M^e Arpingard se trouvait dans une
petite rue avoisinant le Palais de Justice de Ren-
nes ; c'était une des bonnes études de la ville, et
si M^e Arpingard n'était point aimé, il était fort
estimé du moins comme homme d'affaires.

On pouvait lui confier les procès les plus im-
portants ; il connaissait à fond tous les détours de
la procédure ; il n'épargnait ni son temps ni sa
peine et ses clients n'avaient jamais à se plaindre
de lui. Très retors, il connaissait l'art de dépeigner
et de pénétrer un dossier jusque dans ses pièces
en apparence les moins concluantes, et il avait,
par ses curieuses trouvailles, souvent fourni aux
avocats des effets d'audience, dont quelques-uns
sont restés célèbres au Palais de Justice de Ren-
nes. On le trouvait même parfois trop adroit.

Depuis vingt ans qu'il travaillait, il avait dû

acquérir une assez jolie fortune, mais il n'en per-
sévérait pas moins dans son travail, et bien qu'il
touchât à l'âge de la retraite, il ne quittait pas son
étude, qu'il voulait céder à son fils.

Ce fils, il voulait surtout le bien marier ; il
était décidé à tout pour hâter et favoriser ce des-
sein.

En attendant, son étude offrait le plus réjouis-
sant tableau qui puisse s'offrir aux yeux d'un
homme d'affaires. Il y avait des cartons à tapisser
tous les murs de la maison ; et plusieurs Clercs
étaient occupés journellement à extraire les diffé-
rents dossiers de leurs cases respectives, à les ré-
sumer ou à les annoter ; l'un de ces Clercs était le
propre fils de M^e Arpingard ; un autre, Raoul Des-
champs, avait été placé comme amateur, c'est-à-
dire Clerc sans traitement, dans l'étude du vieil
avoué.

Bertrand Arpingard et Raoul Deschamps étaient
amis de collège et suivaient tous les deux les
cours de droit à la Faculté de la ville.

Quant nous disons que les Clercs de M^e Arpin-
gard ne se rebutaient pas à la besogne, nous vou-
lons parler de ceux qui n'étaient point simplement
amateurs. Raoul Deschamps notamment était loin
d'être un modèle d'assiduité.

Un matin, entra dans l'étude le sieur Hubert
Plumasson, marchand de plumes ambulancier,
comme il s'intitulait lui-même en offrant sa mar-

chandise.

Il demanda fort poliment si MM. les Clercs dési-
raient des articles de librairie ; il s'informa avec
solicitude du patron qui était absent.

Ce pauvre Plumasson avait la mise la plus sor-
dide.

Il posa sur une chaise son paquet entouré d'une
courroie usée, et essaya du revers de sa manche
son front que mouillait la sueur. L'homme parais-
sait las, le visage était miné par la misère, mais
ses yeux brillaient de vivacité et d'intelligence.

— Ah ! vous voilà, père Plumasson ! dit le pre-
mier Clerc, d'un ton familier et protecteur.

— Me voilà, en effet, et toujours le même, ré-
pondit Plumasson en désignant d'un geste plein
d'une mélancolique bonhomie son lamentable ac-
crottement, toujours le même !... Car, comme dit
l'autre, tout change dans la nature... moi seul,
hélas ! ne peut changer.

— Je la connais celle-là, fit le petit Clerc, vous
ne pouvez pas entrer dans une maison sans placer
cette réponse.

— J'ai remarqué, jeune homme, que cette
phrase faisait bon effet ; elle excusa mon léger
costume... M'achetez-vous des plumes, mes-
sieurs ?... Je n'ai pas besoin de vous rappeler
qu'elles sont toutes régulièrement de premier
choix. En voici de métalliques... J'en ai à tête de
mort... J'en ai aussi de formes plus avenantes...

Plumasson en était là de boniment dont il
égayait ses offres commerciales, quand Raoul
Deschamps, en retard comme toujours, fit son en-
trée en sifflant.

— Bon ! s'écria-t-il, je manque toujours les
bonnes occasions ; j'arrive à la fin du discours de
Plumasson.

— M. Raoul Deschamps, le tort est de mon
côté, mais c'est égal, voulez-vous de mes plumes ?

— Donnez-m'en une boîte et dites-moi si vous
vous appelez Plumasson parce que vous êtes mar-
chand de plumes ou si vous vendez des plumes
parce que vous vous appelez Plumasson.

— C'est un nom de guerre, répondit-il en sou-
riant. Je reprendrai le vrai nom de mes ancêtres le
jour où la fortune me sourira... En attendant, pre-
nez.

Et Raoul, acceptant une boîte que Plumasson
venait de tirer des flancs de son baluchon, posa
dans la main du pauvre homme un beau louis tout
battant neuf.

— Ironie ! Comment, monsieur Raoul, voulez-
vous que je vous remette de la monnaie ? Si ces
messieurs veulent bien me changer cette pièce ?

— Gardez, gardez tout, Plumasson, dit Raoul
Deschamps.

Plumasson retourna quelque temps entre ses
doigts cet objet rond et brillant représentant vingt
francs, et ses yeux disaient que depuis longtemps

En se retournant tout en haut du boulevard de Strasbourg, on voit la colonne énorme des manifestants.

La file est interminable. Combien de convains y a-t-il parmi tous ces individus ? Bien peu assurément.

Nous voilà Boulevard Magenta. Les cris sont plus fournis.

— Vive la République !
— Vive la Commune !

Quelques personnes crient plus loin :
— Vive Boulanger !

D'autres leur répondent par celui de :
— A bas Boulanger !

A la hauteur de la rue Saint-Vincent-de-Paul nous entendons de nouveau des cris et des coups de sifflet.

Au coin des boulevards extérieurs, un balcon est orné de tentures rouges et de trophées de drapeaux tricolores.

D'une maison en construction où sont groupés des ouvriers, part ce cri qui a le don d'égayer tout le monde :

— Vive Baudin !
Vers trois heures, nous approchons du monument. On distribue des prospectus. Les maisons regorgent de curieux.

On pousse le cri de :

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

— Vive Baudin !

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

— Vive Baudin !

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

— Vive Baudin !

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

— Vive Baudin !

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

— Vive Baudin !

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

— Vive Baudin !

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

— Vive Baudin !

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

— Vive Baudin !

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

— Vive Baudin !

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

— Vive Baudin !

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

— Vive Baudin !

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

— Vive Baudin !

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

— Vive Baudin !

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

— Vive Baudin !

— Vive la Commune !
— Vive la République !
— Vive Boulanger !

Quelques-uns criaient : Vive la France ! La comédie est finie.

sonnes sont fortement confusées.

Enfin, à 4 heures, arrive un groupe avec une machine musicale qui écorche la *Mar-seillaise*.

Cet unique orphéon réjouit un peu la foule manifestement ennuagée des cris de : Vive la République ! que chaque groupe se croit obligé de pousser.

Quelques individus revêtus de vieux dolmans bleus et couverts de chapeaux à plumes sonnent de la trompette ; c'est grotesque.

A 4 heures 30, le défilé est enfin terminé ; c'est une société de gymnastique qui le clôt.

Appels désespérés

Si on doutait que les républicains eussent le sentiment de leur déchéance prochaine, il suffirait de citer les appels désespérés qu'un de leurs principaux organes, la *République française*, adresse chaque jour au gouvernement. « Il importe, dit-elle aujourd'hui, de bien constater que la République, chaque jour et sans trêve attaquée non pas seulement dans son administration et dans sa conduite, mais dans son principe même, dans sa constitution, dans ses lois fondamentales, n'a pas fait encore un seul mouvement pour se défendre. » Oui, en terminant sa longue philippique, le rédacteur du journal opportuniste s'écrie :

Mais elle a beau être la République débonnaire, clémente, magnanime, elle ne peut permettre que la question, entre elle et ses adversaires, se pose ainsi. Il faut que les rôles soient rétablis, que la loi soit la loi, et la faction, la faction. »

Tout cela est fort bien, mais on ne saurait se défendre que lorsqu'on a la force, et on ne possède la force que lorsqu'on est appuyé sur la majorité de la nation. Ce n'est plus le cas du régime républicain, surtout tel qu'il est pratiqué aujourd'hui.

Voilà pourquoi ces adjurations, ces cris et ces colères ne sauraient émouvoir personne et n'inspirent que des sourires de pitié.

BRUTALITÉ ALLEMANDE

On lit dans le *Matin* :
« Nous devons dénoncer, aujourd'hui, à toutes les nations civilisées, un nouveau méfait odieux de l'autorité allemande. »

Depuis quelques jours, en effet, on s'entretient de l'expulsion brutale dont vient d'être l'objet, de la part des policiers d'Alsace-Lorraine, comme s'il était un vulgaire malfaiteur ou un véritable espion, un officier supérieur français d'une haute situation et que les Allemands connaissent bien pourtant — M. le colonel Stoffel, l'ancien attaché militaire de l'ambassade de France à Berlin, avant la guerre de 1870.

Voici, dans toute leur rigoureuse exactitude, nous pouvons l'affirmer, les détails de cette grossière violation :

Il y a une douzaine de jours, le colonel

Stoffel, venant de Suisse, où l'avaient appelé des affaires personnelles, arrivait, par Bade, à Strasbourg, sans être muni de passeport. On sait, en effet, que le passeport n'est exigé à la frontière que du côté de la France.

Ayant besoin de séjourner en Alsace-Lorraine, et voulant se mettre en règle, le colonel Stoffel, aussitôt débarqué, se rendit spontanément chez le statthalter. Il croyait rencontrer là le prince de Hohenlohe, qu'il connaît. Mais le prince étant à la chasse, ce fut son lieutenant, M. de Puttkamer, qui reçut le colonel.

M. Stoffel, l'ayant mis au courant de sa situation et lui ayant exprimé le désir de se rendre du côté de Colmar, à Ribeauvillé, pour y faire des recherches historiques sur la guerre de Jules César contre les Germains, M. de Puttkamer ne fit pas de difficultés pour lui délivrer une permission en règle à cet effet.

Ses études terminées, au bout de huit jours environ, durant lesquels il n'avait été inquiété en quoi que ce soit, le colonel revint à Strasbourg — c'était dimanche dernier — afin de pouvoir repartir pour Paris par le plus prochain train rapide.

Or, à peine était-il rentré à Strasbourg et arrivé à l'hôtel, où il était déjà descendu lors de son premier passage, que la police lui dépêchait un agent pour lui demander ce qu'il venait faire dans la ville.

Après avoir soumis M. Stoffel à un interrogatoire de forme inquisitoriale, l'agent voulut enjoindre au colonel de le suivre au bureau de police.

Le colonel refusa. Alors, bien qu'il eût exhibé à l'agent la permission que lui avait délivrée personnellement M. de Puttkamer, bien qu'il lui eût rappelé que ce dernier avait en même temps donné des ordres pour qu'il ne fût pas inquiété, le policier dit à M. Stoffel d'un air insolent :

— Strasbourg est une ville de garnison importante, et, après tout, nous ne sommes pas sûrs que vous ne fassiez pas de l'espionnage.

Bref, le colonel refusant de le suivre, le policier lui intima grossièrement l'ordre de partir par le premier train se dirigeant sur Paris, — c'était le train de 3 h. 12 qu'il lui désigna, et ce sous peine d'être arrêté sur-le-champ.

Devant cette force brutale, le colonel ne pouvait rien dire ni rien faire. Il se borna donc à dire au policier : « Je me sou mets à l'ordre que vous m'imposez et je prendrai le train que vous me désignez. »

Malgré cette soumission absolue de M. Stoffel, nul compte ne fut tenu de sa promesse, de sa parole donnée. Jusqu'au moment de son départ de l'hôtel, la police eut le colonel « à l'œil », elle le fit par les rues jusqu'à la gare, et ne le quitta pas encore quand il fut installé dans son wagon.

Les policiers maintinrent la garde devant la portière du wagon, en ne cessant de regarder de cette façon la plus grossière M. Stoffel, qui ne fut débarrassé de leurs regards insolents que quand le train se mit en marche.

Ainsi, l'autorité d'Alsace-Lorraine a chassé

comme le dernier des malfaiteurs un colonel français dont les intentions ne pouvaient être suspectées et envers lequel sa situation même commandait au moins quelques égards ; bien mieux, il semble qu'elle ait tenu à donner à cette mesure brutale tout le caractère d'une véritable expulsion officielle. Et après cela, c'est nous que la *Gazette de l'Allemagne du Nord* traitera de « sauvages » !

INFORMATIONS

M. Félix Pyat a adressé aux membres du parti ouvrier une lettre par laquelle il déclare qu'il ne peut accepter l'arbitrage proposé par M. Andrieux.

M. Antide Boyer s'est refusé à raison de ses relations particulièrement intimes avec M. Numa Gilly.

Nous apprenons que le groupe ouvrier a télégraphié à M. Gilly d'avoir à comparaître.

Il y a quelques mois, Monseigneur le Comte de Paris a honoré, de sa souscription et de ses encouragements, le projet d'élever, en Amérique, une statue au hardi marin de Saint-Malo, Jacques Cartier, qui, sous François I^{er}, découvrit la contrée du Saint-Laurent et y planta la croix fleurdelysée, en prenant possession, pour la France, de l'Amérique septentrionale.

Ce projet a trouvé grande faveur en France et en Amérique ; nous apprenons que l'œuvre est en voie d'exécution. Les devis sont approuvés ; le projet adopté est celui de M. Eugène Tché. Le lord gouverneur général de l'Amérique anglaise a souscrit pour cent piastres.

ELLE A DÂGNÉ CHANTER A PARIS !

Le public parisien est vraiment bien amusant à étudier, et son emballement est une de nos meilleures sources de gaieté.

Jeudi soir, M^{lle} Adeline Patti-Nicolini chantait à l'Opéra le très bel ouvrage de Gounod, *Roméo et Juliette*. La diva n'avait pas paru à Paris, — sauf au concert de l'Eden l'année dernière, — depuis dix-huit ans. Cette artiste dédaignait les cathédrales trop modestes, qu'auraient pu lui offrir les directeurs parisiens, elle se trouvait volée quand elle ne gagnait pas vingt mille francs pour deux heures de chant.

M^{lle} Patti parcourut le monde, égrenant ses trilles et empochant des millions, puis, jeudi, Page vint, elle songea à prendre sa revanche, elle nous fit l'honneur de penser à nous, et voulut nous faire entendre des derniers souffles d'un talent épirait.

La-dessus, le bon public parisien s'est enthousiasmé, il a écopiné les touffes de cette exquise Patti, qui voulait bien lui offrir les restes du monde, et jeudi, après sa première vocalise qui contenait deux fausses notes, la diva a failli croquer sous les bravos.

Samedi matin, toute la presse chantait sur tous les modes admiratifs, la belle, la parfaite, l'incomparable Patti.

Notez bien que si une honnête artiste

il n'avait eu pareille adroite, il n'avait s'il le mettait dans le gousset droit de son gilet ou dans le gauche, et son hésitation était agréablement comique.

— Vrai, dit-il, vous me laissez tout ! Ah ! monsieur Raoul, croyez-bien !

Et il se confondit en salutations profondes, rénonçant à trouver une fin de phrase assez joliment tournée pour exprimer dans la circonstance sa vive gratitude.

Tous les clercs avaient dressé la tête. Ils regardaient avec étonnement la stupéfaction de Plumasson et le joyeux sourire de Raoul Deschamps.

— Jamais, depuis vingt ans que je suis dans cette étude, murmura Pataquet, l'expéditionnaire, je n'ai été témoin d'une libéralité pareille.

Bertrand Arpingard, qui n'avait pas desserré les lèvres depuis l'entrée de Plumasson, pour lequel il avait montré la plus complète indifférence, leva les yeux, haussa les épaules, et dit sèchement :

— Tu seras donc toujours fou, Raoul ?

— Il faut croire, reprit le maître clerc d'un air ironique, que M. Raoul Deschamps vient de faire un héritage.

— Vous l'avez dit, reprit le joyeux clerc amateur ; au moment où je vous parle, M. Deschamps père, dont je suis l'heureux fils, est millionnaire, tout ce qu'il y a de plus millionnaire !

A cette déclaration, tous les porte-plume tom-

bèrent des mains, et ce ne fut plus seulement le marchand ambulat dont le visage exprima la stupefaction ; tous les clercs, depuis le maître jusqu'au petit en passant par l'amateur et l'expéditionnaire, prirent l'air anxieux de gens à qui l'on donne une aventure des *Mille et une Nuits* pour une histoire arrivée et un fait authentique.

— Millionnaire ! Comment, nous avons un millionnaire parmi nous !

— Ainsi que j'ai l'honneur de vous le dire, reprit Raoul Deschamps, heureux de l'effet qu'il venait de produire ; à dater d'aujourd'hui nous navigons dans des centaines de mille francs, car nous sommes de père en fils propriétaires du domaine de la Sorbière... Je sors de chez le notaire ; c'est fait et accompli... Voilà même pourquoi je suis en retard ; ce qui ne m'arrivera plus du reste, car maintenant je ne viendrai plus du tout... Paris m'appelle, Paris me réclame !

— Mais enfin, reprit le maître clerc qui semblait vouloir mettre des bâtons dans les roues, vous ne nous aviez pas fait part jusqu'ici de vos espérances.

— Pour deux motifs : d'abord je suis modeste, ensuite je n'avais pas d'espérances... La Sorbière nous tombe sur la tête comme une tuile dorée. Je n'en bénis pas moins la mémoire de l'oncle Broc, mort *ab intestat*, comme vous voyez.

— Il est étrange, observa le fils Arpingard, que

l'on ne songe point à faire un testament lorsqu'on possède, comme l'oncle Broc, une fortune considérable, et qu'on est notoirement brouillé avec son unique neveu.

— Merci des bons sentiments, mon cher Bertrand.

— Oh ! mais ne crois pas, Raoul, que je sois fâché de ce qui t'arrive ! Je voulais faire une réflexion d'un caractère général.

— Sans doute, reprit le maître clerc, la généralité de cette réflexion n'écabépe ici à personne. Ce n'est pas parce que nous avons des millionnaires parmi nous que nous nous abstenons désormais de réflexions de ce genre.

— Un million, dit Pataquet avec un gros soupir, à cinq du cent, cela fait cinquante mille livres ! Que d'expéditions à faire pour atteindre ce chiffre-là !

La naïve réflexion de Pataquet dérida toute l'étude ; et ce fut à ce moment que le patron entra.

M^{re} Arpingard, le front soucieux, sa serviette sous le bras, une grosse serviette broulée de papiers, ne parut pas étonné de voir tout son personnel en révolution. Il comprit la situation du premier coup d'œil en apercevant Raoul, debout, et l'œil animé.

— Je sais la nouvelle, lui dit-il, je viens de l'apprendre au Palais... toutes mes félicitations, mon jeune ami, et ne manquez pas de répéter à mon

ami Deschamps, votre père, que je prends part au bon coup de fortune dont il bénéficie... Vous voyez que nos clients ont de la chance.

Pendant que le patron parlait, tous les clercs, l'oreille tendue et oubliant de reprendre leur plume, concentraient leurs regards sur l'heureux Raoul Deschamps.

— Je causais tout à l'heure de cette affaire avec quelqu'un et nous tombions d'accord sur ce point : On croyait communément que M. votre oncle Broc testerait en faveur des personnes que vous savez, et qui l'influencent évidemment... Le testament eût pu être attaqué... On aurait pu essayer d'établir la captation. C'eût été un procès intéressant ; et je regrettais de n'avoir pu prouver une fois de plus à mon vieux client et ami M. Deschamps, comment je sais défendre ses intérêts.

M^{re} Arpingard disait cela avec un sourire moitié figé et moitié raisin.

— Ma foi, lui répondit Raoul, j'ai bien confiance en vous, M^{re} Arpingard, mais j'aime mieux tenir que courir.

— Naturellement. Enfin, au prochain héritage !

(A suivre.)

française avait chanté Juliette avec le sans-gêne de M^{me} Patti, elle aurait été sifflée. Mais la capricieuse épouse du ténor Nicolini, une étrangère, s'est moquée de nous et se fait payer très cher.

En voilà plus qu'il ne faut pour rendre fous d'enthousiasme nos bons Parisiens !

Mais il ne faut pas oublier que M^{me} Patti a 55 ans. A cet âge, combien de chanteuses moins bien douées ont cessé de chanter depuis longtemps !

EXTRÊME-ORIENT

Les dernières dépêches de l'Indo-Chine et du Tonkin sont navrantes.

A chaque instant, nos soldats ont à livrer des combats aux pirates. Nous trouvons ces derniers partout. On ne peut circuler qu'avec escortes armées. Entre deux relais, les voyageurs sont forcés d'organiser la défense des villages et de soutenir des sièges, heureux quand ils ne finissent pas leur excursion sur le bout d'une pique. Quels que soient leurs résultats, les engagements coûtent toujours cher.

Voilà où nous en sommes, après de longues années d'efforts, après avoir sacrifié tant de millions et tant de milliers d'hommes.

Tel est le résultat de la politique coloniale de la République !

ÉTRANGER

AUTRICHE. — Un incident qui vient de s'élever à Vienne entre le comte Taaffe et l'ambassadeur d'Allemagne, provoque une vive émotion en Autriche.

Le *Pester Lloyd*, organe du gouvernement, répondant aux articles agressifs des journaux berlinois, déclare que l'Autriche tient ferme à la triple alliance, mais elle exige que l'alliance soit mutuelle.

« L'Autriche donne autant qu'elle reçoit. Elle peut exister sans alliance et rien ne nous empêche d'adhérer à la politique de la France. Quant à la Russie, nous pouvons suivre avec elle une politique de compensation. Mais nous repoussons de toutes nos forces une alliance de grâce et de menace. »

L'Allemagne fait un peu trop sentir qu'elle se considère comme la dominatrice.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR

Programme du premier Concert d'hiver donné à ses souscripteurs, par la Musique municipale, dans les salons de la Mairie, demain mardi 4 décembre, à 8 heures du soir.

1. Fantaisie sur le Trouvère : Musique Municipale.
2. Fantaisie sur une mélodie de Chopin, pour flûte, par M. GABUS, flûte solo des Concerts populaires d'Angers.
3. Les Superstitions, scène comique de Berthelier : M. CALVEL.
4. Fantaisie pastorale de Sengelée, pour violon et piano : M. FAVARON.
5. Poète et Paysan, ouverture : Musique Municipale.
6. A Berceuse, de J. Bordier ;
Finale du Solo de concert, de H. Altès, par M. GABUS.
7. Le Hanneçon, monologue : M. B.
8. Ce qu'on dit et ce qu'on pense, scène comique de Berthelier : M. CALVEL.
9. Souvenir d'Alsace, polka : Musique Municipale.

Le piano sera tenu par M. WEBER
Le Chef de musique,
V. MEYER.

LA FOIRE

Depuis plusieurs jours déjà, la foire d'hiver est ouverte à Saumur ; mais c'est d'hier seulement que le public a consacré cette ouverture par sa nombreuse présence.

Pendant tout l'après-midi et jusqu'à dix heures du soir, la foule a sillonné le quai en tous sens. Beaucoup d'emplettes ont été faites, et les exhibitions foraines, en général peu attrayantes, ont été cependant très visitées.

Il y a en effet peu de chose à voir de bien intéressant cette année sur le quai de Limoges. Une grande variété en tous genres : points de vue, animaux extraordinaires, travaux mécaniques ; puis la belle ceci, la belle cela — beaucoup trop de belles (?) — enfin des tirs, jeux de hasard — toujours défendus — chevaux de bois, photographies, etc., etc. Il n'y a pas de grandes loges comme nous en avons vu quelquefois.

Les marchands sont très nombreux et les galeries montées à leur usage sont entièrement louées.

Nous reviendrons sur « la foire », quand nous aurons visité quelques-uns des spectacles qu'on nous a dit être assez attrayants.

LES NOUVEAUX BILLETS DE BANQUE

A la suite de la fameuse et toujours mystérieuse affaire des faux billets de 500 fr., la Banque de France s'est mise en mesure d'éviter à l'avenir une pareille aventure.

On annonce, en effet, la prochaine émission de vingt-cinq alphabets numérotés, de vingt-cinq mille billets chacun, et comportant de nombreuses combinaisons de chiffres et de lettres.

Les nouveaux billets de 50 et 100 fr. sont déjà sous presse. Imprimés en bleu comme les précédents, et avec les mêmes indications, les caractères sont entremêlés de fines arabesques et de têtes de femmes teintées de rose. L'assemblage de ces deux couleurs donne un ensemble violet d'un heureux effet.

La Banque de France pense que la reproduction de ces nouveaux billets nécessiterait des frais trop élevés pour tenter les faussaires.

UN BALISEUR NOYÉ

M. Pierre Tharot, baliseur à La Daguenière, s'est noyé en Loire, le 29 novembre, en se rendant sur son bateau des Ponts-de-Cé chez lui. Il venait de lancer le bateau en pleine eau, lorsque, par suite d'un faux mouvement il perdit l'équilibre et tomba dans le fleuve. Malgré les secours qui lui furent portés aussi promptement que possible, on arriva trop tard pour le sauver. Cet accident a causé une grande émotion aux Ponts-de-Cé. Des fouilles ont été faites, mais le corps n'a pas encore été retrouvé. Le bateau est allé à la dérive jusqu'à l'île aux Chevaux.

NANTES. — Mercredi soir, vers 40 heures, un violent orage a passé sur la ville de Nantes, accompagné de torrents d'eau.

Les éclairs se multipliaient, et les coups de tonnerre étaient formidables.

Vendredi soir encore, un orage s'est déclaré vers 8 heures et demie. Les éclairs se succédaient presque sans interruption, et bientôt le grondement du tonnerre se fit entendre, en même temps que la pluie tombait à torrents.

Cet orage a duré plus longtemps que celui de mercredi.

Etrange saison !

NANTES. — Conférence royaliste. — Une réunion privée, à laquelle assistaient près de 2,000 personnes, a eu lieu jeudi soir au théâtre de la Renaissance, à Nantes, sous la présidence de M. de la Ferrière, assisté de MM. Le Cour et Cazenove de Pradines, députés.

M. de Lamarzelle, député du Morbihan, a fait une conférence sur le radicalisme et la classe ouvrière.

Il a rappelé en termes éloquentes combien le radicalisme avait toujours été impuissant à porter remède aux maux qu'il prétend pouvoir guérir et montré en quel médiocre souci les républicains d'aujourd'hui tiennent les intérêts des ouvriers. L'orateur a montré ensuite en Monseigneur le Comte de Paris l'homme qui a consacré une partie de son existence à l'étude des questions ouvrières et qui seul serait capable, le jour où la Monarchie serait restaurée, d'y donner des solutions équitables et acceptables pour tous. Le plus vif succès a accueilli cette conférence, chaleureusement applaudie à plusieurs reprises par les assistants.

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 2 décembre.

L'impression causée par la crise qui a sévi au début de la semaine s'efface difficilement. Les cours de nos rentes et de certaines valeurs sont

discutés. Le 3 0/0 s'inscrit en clôture à 82 80 ; le 4 1/2 0/0 à 104.

Le Crédit Foncier termine sur le cours de 1,355. Parmi les obligations, les foncières 1885 attirent surtout l'attention à cause de leurs bas prix par rapport aux obligations similaires. Elles sont à 464, tandis que celles des emprunts 1879 se négocient à 474.

La Société Générale, protégée contre les hésitations du marché par un dividende acquis de plus de 5 1/2 0/0 est restée immobile à 467.50.

La Banque d'Escompte a traversé les quelques bourses de faiblesse sans se ressentir du découragement qui régnait à côté d'elle ; elle est demandée à 532.50.

On cote de 600 à 602.50 sur les Dépôts et Comptes courants.

La Banque de Paris a oscillé de 892 à 882 pour s'établir finalement à 885.

Le Panama, à 230, regagne plus de 30 francs sur ses plus bas cours. Voici les principales conditions de l'émission dont nous avons parlé : Les obligations à émettre forment le solde de l'emprunt à lots du 26 juin dernier. Le prix d'émission est de 325 francs payables : 30 francs en souscrivant, 60 francs à la répartition et 235 francs par versements successifs de 30 francs chacun jusqu'en septembre 1889. La jouissance est changée ; au lieu d'être juin-décembre, elle sera mars-septembre. La date de l'émission est fixée au 12 décembre.

L'emprunt Russe pourvu maintenant de la dernière formalité précédera de deux jours celui de Panama. Le prix d'émission est fixé à 86 fr. 45, soit 432 fr. 25 par obligation de 500 francs, avec bonification de 3 25 pour la libération à la répartition. Le revenu ressort à 4.66 0/0 sans tenir compte de la prime de remboursement au pair en 31 ans.

La Compagnie Transatlantique est fermement tenue à 565.

Les obligations des Immeubles s'échangent à 378, les fonds provenant de ces obligations sont employés en achats d'immeubles qui rapportent net 6 0/0.

On signale des achats suivis en obligations Porto-Rico vers 297.50. Le premier tirage aura lieu le 1^{er} décembre.

Au parquet, les actions Patrimoine-Vie donnent lieu à des transactions aux environs de 85 fr.

La Société des Cafés-Restaurants poursuit activement les améliorations qu'elle a jugées indispensables en vue de l'Exposition. Rappelons que la banque de Goldschmidt, rue de la Victoire, se charge des négociations sur les titres de la Société.

La Compagnie des Mines d'or de Siam, fondée pour réunir et associer les Placers Dieu-Merci et Eldorado, a été définitivement constituée le 1^{er} décembre. La notice spécifie un rendement de 20 0/0 d'après les précédents résultats obtenus. Nous signalons cette affaire au point de départ.

L'obligation des Chemins de fer Economiques est formée à 360.

Un peu de patience, s. v. p.

La lettre suivante prouve bien que même les maladies les plus invétérées peuvent être guéries par l'emploi d'une seule boîte de Pilules Suisses, qui suffit pour un traitement de plus d'un mois :

Douvrend (Seine-Inférieure), le 5 juin 1889. — Depuis bien longtemps, je souffrais de maux d'estomac, de maux de ventre et de mauvaises digestions ; une seule boîte de Pilules Suisses à 1 fr. 50 a suffi pour me guérir complètement. Je vous autorise à publier ma lettre. (Sig. lég.) AYMÉ VIREMONTAIS, forgeron.

Dernières Nouvelles

Le général Boulanger à Nevers

Nevers, 2 décembre, 5 h. soir.

Le départ de Paris s'est effectué sans incident.

A Montargis, le général Boulanger est acclamé pendant qu'il se rend au buffet.

Sur tout le parcours, dans les gares, quelques curieux poussent des cris ; mais il n'y a personne sur les quais.

A Cosne, beaucoup de soldats derrière les balustrades du passage à niveau.

A la Charité et à Pouques ont lieu des manifestations boulangistes.

L'arrivée du train en gare de Nevers est accueillie par les cris de : « Vive la République ! Vive Boulanger ! »

La foule est immense ; toutes les rues sont encombrées. La gendarmerie à cheval et une compagnie d'infanterie font le service d'ordre.

Aussitôt après le passage des voitures, la gendarmerie disperse la foule.

Le cortège arrive à l'hôtel de France, où descend le général Boulanger.

La place, envahie par la foule, est ensuite occupée par la troupe.

Le général se montre au balcon de l'hôtel et est salué par les cris de : Vivent les patriotes !

L'animation est grande.

A l'heure actuelle, aucune manifestation ne s'est produite.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 3 Décembre 1888

LES DOMESTIQUES

Comédie en 3 actes.

LES CHARBONNIERS

Opérette en 1 acte.

LES MEUNIER

Ballet en 1 acte, dansé par M^{lle} Anita del Castillo, première danseuse, les dames du ballet et M. DENIS, danseur comique.

TOURNÉE ARTISTIQUE

M. LOUAR, directeur. — M. DUSART, administrateur.

JEUDI 6 Décembre 1888

Une seule représentation de l'immense succès actuel de Paris

ROGER-LA-HONTE

Pièce nouvelle en 3 parties et 9 tableaux, par MM. Jules MARY et Georges GRISIER.

Avec le concours de :

M^{mes} SPINOY, du Vaudeville. — DESCHAMPS-RICHARD, de l'Odéon. — Marie DEBREUIL, de l'Ambigu ; MM. LOUAR, du Vaudeville. — LATY, de l'Odéon. — AUBERT, du Châtelet. — GATINAIS, des Folies-Dramatiques. — NÉRAT, de la Gaîté. — HERTZ, de l'Ambigu. — La petite Marie DELCROIX, de l'Ambigu. — FLEURY, de l'Ambigu.

Au cinquième tableau : La Cour d'Assises (DÉCOR SPÉCIAL).

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 2 décembre 1888.

Versements de 87 déposants (11 nouveaux), 29,469 fr. ».

Remboursements, 12,466 fr. 94.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

GOVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Emprunt de 500,000,000 DE FR. 4 0/0 en or.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

AGENCE DE SAUMUR

19, RUE DU MARCHÉ-NOIR,

Reçoit les souscriptions dès à présent, sans frais.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien 109, RUE RICHELIEU, PARIS

C'est le Goudron Guyot

C'est qui a servi aux expériences faites dans sept grands hôpitaux de Paris, contre bronchites, catarrhes, asthmes, phthisie, angines granuleuses, laryngites aiguës ou chroniques, et, en général, contre les maladies des bronches, des poumons, de l'estomac et de la vessie. Un flacon du prix de 2 fr. peut servir à préparer douze litres d'eau de goudron. Une cuillerée à café suffit par verre d'eau. Les personnes qui ne peuvent boire beaucoup ou qui voyagent remplacent facilement l'eau de goudron en prenant deux ou trois capsules Guyot, immédiatement avant chaque repas. La toux la plus opiniâtre est calmée en peu de jours.

Chaque flacon du prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules blanches sur chacune desquelles est imprimé le nom de l'inventeur.

Le traitement des rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes, etc., par le Goudron Guyot coûte, à peine, dix à quinze centimes par jour.

« Il suffit aux médecins de tous les pays de voir votre produit pour en apprécier tout de suite toute l'importance et les services qu'il est appelé à rendre. » (Prof. Bazin, médecin à l'Hôpital Saint-Louis.)

Refuser, comme contrefaçon, tout flacon de Goudron Guyot (liqueur ou capsules) qui ne porte pas l'adresse 19, rue Jacob, Paris.

LISEZ LE TRIBOULET

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Par convention verbale, la Société existant entre MM. CHARLES SALMON et URBAIN ROCHER, distillateurs à Saumur, pour le commerce des vins, liqueurs, eaux-de-vie et sirops, a été dissoute à compter du 1^{er} novembre 1888.

M. SALMON reste seul propriétaire de la maison de commerce.

Études de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12, Et de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

VENTE

Aux enchères publiques

Sur conversion de saisie immobilière,

En un seul lot,

DE

DIVERS IMMEUBLES

CONSISTANT EN :

Logement en caves, Terres & Vignes

Le tout situé commune de Grézillé.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes, le dimanche 30 décembre 1888, à une heure de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'aux requête, poursuite et diligence de M. André Lemoine, propriétaire et maire, demeurant à Nueilsous-Passavant, saisissant,

Ayant M^e LE RAY, pour avoué ; En présence ou eux dûment appelés de :

M. Henri Chicoteau, propriétaire cultivateur, et M^{me} Clémence Bous-sault, son épouse, demeurant ensemble à Cornu, commune de Martigné-Briand, parties saisies,

Ayant M^e POPIN pour avoué ;

Et en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, et qui sera mentionné aux hypothèques,

Ledit jugement prononçant la conversion en vente aux enchères publiques de la saisie immobilière pratiquée contre les époux Chicoteau, suivant procès-verbal du ministère de Masson, huissier à Doué-la-Fontaine, en date du deux novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Saumur le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-huit, volume 44, numéros 16 et 17.

Il sera, après l'accomplissement des formalités voulues par la loi, au jour, lieu et heure sus indiqués, par le ministère de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes, commis à cet effet par le jugement sus énoncé, procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés.

Commune de Grézillé

LOT UNIQUE.

1^o Un logement en caves, situé à Aligny, composé de trois caves à cheminée, un petit bâtiment au rez-de-chaussée, grenier au-dessus, couvert en ardoises ; une cave dans laquelle se trouve un pressoir ; deux autres caves, un toit à pores ; une cave derrière, cour, passage, vigne et terre au-dessus des caves, le tout d'une contenance d'environ vingt-six ares, joignant au nord Vinsonneau et autres, au midi la route de Grézillé, Breton et autres, au couchant M. Guillemet, au levant Vinsonneau.

Ces caves sont affermées pour partie au sieur Jean Dupin, journalier, demeurant à Aligny, commune de Grézillé.

2^o Cinq ares dix centiares de terre, au même lieu, entourés d'un rang de vigne, joignant au nord Bourgery, au midi la route de Grézillé, au couchant Beaumont, au levant M. Guillemet.

3^o Deux ares quarante centiares de vigne rouge, au même lieu, joignant au midi la route de Grézillé, au nord Vinsonneau, au levant Bérault.

4^o Un are cinquante centiares de terre, au lieu dit les Petites-Fontaines, joignant au couchant un ruisseau, au midi Huot, au nord veuve

Bous-sault.

5^o Vingt ares soixante-dix centiares environ de terre, au lieu dit les Clavières ou Tonchillé, joignant au levant veuve Brault, au midi M. Chevri-er, au nord Vaillaut.

6^o Quarante-deux ares environ de terre aux Clavières, joignant au levant M. Chevri-er, au nord et au midi des chemins.

7^o Vingt ares environ de terre, au même lieu, joignant au levant Guinut, au nord M. Chauveau, au midi un chemin.

8^o Sept ares environ de terre, au lieu dit le Noyer-Vart ou les Clavières, joignant au couchant Beaumont, au levant Guinut, au nord et au midi des chemins.

9^o Quioze ares trente centiares de terre en lande, au lieu dit Bois-de-l'Ardrille, joignant au nord et au midi des chemins, au levant Moron, au couchant Beaumont.

Mise à prix : quinze cents francs, ci..... 1,500

NOTA. — Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du Code de procédure civile modifié par la loi du vingt-un mai mil huit cent cinquante-huit, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles saisis pour raison d'hypothèques légales devront requérir cette inscription, avant la transcription du procès-verbal d'adjudication.

S'adresser, pour tous renseignements :

1^o A M^e V. LE RAY, avoué à Saumur, 12, rue du Marché-Noir, poursuivant la vente ;

2^o A M^e A. POPIN, avoué à Saumur ;

3^o A M^e BOURDAIS, notaire à Gennes, dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait conforme aux prescriptions du Code de procédure civile rédigé par l'avoué soussigné.

Saumur, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

V. LE RAY.

Étude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

A VENDRE

Belle Maison de Campagne

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à cent mètres de la gare.

Jardin potager, clos de vigne, vastes caves.

S'adresser à M^e LECOMPTE.

Étude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE à l'amiable,

1^{er}. La MÉTAIRIE DE L'ANERIE, située commune d'Allonnes, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, vignes, prés et bois taillis, et contenant environ vingt-huit hectares.

2^{em}. La MÉTAIRIE DE L'AUNAY, située en la commune d'Allonnes et par extension commune de Neuillé, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes, prés, bois taillis et landes ; le tout d'une contenance d'environ trente-deux hectares.

3^{em}. La MÉTAIRIE ET MOULIN DU PETIT-MOULIN DU BELLAY, commune d'Allonnes, comprenant bâtiments de l'usine, bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres et prés, d'une contenance de dix hectares environ.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

TRES VASTE MAISON

A LOUER

PRÉSENTEMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place Bilange, Saumur
PILLET-BERSOULLÉ, SUCC^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL. — Fournisseur de l'Ecole de Cavalerie.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'en sa qualité de représentant de la Maison PLEYEL, il pourra vous offrir un grand choix de pianos neufs et d'occasion, de tous facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Vous trouverez également des harmoniums et des instruments de toutes sortes, ainsi que 500 partitions à choisir pour les abonnés à la lecture musicale.

Grand choix de musique pour vente et location.

Accords, réparations, échanges et locations de pianos.

MAISON DE CONFIANCE

Étude de M^e Louis GAGNAGE, notaire à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION

Au plus offrant et dernier enchérisseur,

En l'étude de feu M^e GAGNAGE,

Par le ministère de M^e BRAC, notaire à Saumur, gérant l'étude dudit M^e GAGNAGE, décédé,

Le MARDI 11 décembre 1888, à une heure,

DES DEUX CRÉANCES

Ci-après, paraissant dues à la faillite du sieur Rousteaux, ancien marchand de vins, demeurant à Saint-Cyr-en-Bourg, par le général comte d'Andlau, et un sieur Zucchi, de Parme.

Et à la requête de :

1^o M. Ludovic Proust, 2^o M. Louis Bonneau, demeurant tous deux à Saumur, syndics de ladite faillite.

Savoir :

1^{er}. L'une sur le général comte d'Andlau, paraissant s'élever à 36,809 f. 36

2^{em}. L'autre sur un sieur Zucchi, de Parme, paraissant s'élever à ... 3,062, 35

Ensemble 39,871, 71

Mise à prix : 100 francs.

S'adresser à MM. BONNEAU et PROUST, syndics, et à l'étude de feu M^e GAGNAGE, pour tous renseignements.

A VENDRE

CHIENNE MOUTON, 16 mois, pure race, sortant du Jardin d'acclimatation, et plusieurs petits chiens de poche.

S'adresser à M. TOURET, rue d'Orléans, 53.

A CÉDER pour la Saint-Jean prochaine, Boutique d'Épicerie et Mercerie et vin à emporter.

S'adresser au bureau du journal.

ACCORDS ET RÉPARATIONS DE PIANOS

Alfred PERRY

ACCORDEUR - ÉGALISEUR

A Montreuil-Bellay,

Représentant de la maison OURY, de Paris.

Accords, réparations, vente de pianos neufs et d'occasion.

S'adresser au bureau du journal.

Eau minérale naturelle

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du fœtus et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.

Administration de la C^o concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

ON DEMANDE Un Ménage pour être domestiques à la campagne, le mari sachant lire, écrire, soigner les chevaux, connaissant les vignes et l'agriculture, la femme étant bonne fille de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

On DEMANDE un APPRENTI A LA VILLE DE PARIS Place Saint-Pierre, Saumur.

M^{me} MARTIN donne des Leçons M^{me} MARTIN d'anglais et de français, rue du Portail-Louis, 54.

CIDRES

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vend à la commission des cidres provenant de Linières-Bouton, vendus 30 francs la barrique rendus, gare Saumur.

Ces cidres sont expédiés directement de la propriété.

Cidres de Bretagne et Normandie, 36 francs, rendu, à domicile.

IMPRIMERIE PAUL GODET

4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR.

CARTES DE VISITES

Cartes vélin, caractères droits..... 1 50

— bristol — 2 »

— — anglaises et bâtarde..... 2 50

Cartes gravées sur pierre, suivant format, 3 fr. et 3 50

— taille-douce..... 4 »

Cartes deuil, 50 centimes et 1 fr. en plus, suivant bordure.

Poste : 30 centimes en plus.

LITHOGRAPHIE

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

G. DOUESNEL

P. ANDRIEUX, Succ^r.

CHOCOLATS FÉLIX POTIN

Escompte 5 0/0 par 5 kil. depuis le n° 3.

CAFÉS GRILLÉS

Escompte 3 0/0 sur 2 kil. 500.

Malgré la hausse des Sucres, toujours 1 fr. 05 le kilog.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

ÉPICERIE PARISIENNE

M^{on} IMBERT et Fils

33, rue d'Orléans, et rue Dacler, 38

PRIX DES FROMAGES

GRUYÈRE extra..... le demi kilog. » 95

GRUYÈRE Emmenthal Suisse, » 1 20

ROQUEFORT (société des Caves), » 1 60

Véritable BRIE, première qualité, » 1 40

CAMBERT..... la pièce » 60

CAMBERT, première qualité..... » 70

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur